

**Licence professionnelle Analyse et gestion du traitement
des eaux, des boues et des déchets**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Analyse et gestion du traitement des eaux, des boues et des déchets. 2015, Centre universitaire Jean-Francois Champollion - CUFR. hceres-02039079

HAL Id: hceres-02039079

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039079>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Analyse et gestion du traitement des eaux, des boues et des déchets

- Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR,
Université Toulouse III - Paul Sabatier – UPS (déposant)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Matière, environnement, énergies

Établissement déposant : Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III - Paul Sabatier – UPS (déposant)

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle *Analyse et gestion du traitement des eaux, des boues et des déchets* a pour objectif de former des techniciens et des chargés d'études capables d'assurer la conception et le suivi des installations de traitement des eaux, des boues et des déchets, dans les organismes publics et/ou les groupes privés du secteur. La formation, créée en 2000, est ouverte en formation initiale et continue et est organisée entre plusieurs établissements : le CUFR Champollion, l'UPS, l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPL) du Tarn (organisme de formation professionnelle agricole) et le lycée Rascol d'Albi. A ces deux derniers établissements sont adossées deux plateformes technologiques qui accueillent les étudiants durant leur cursus. La formation s'articule autour de deux parcours qui permettent aux étudiants de se spécialiser, soit dans le domaine de l'eau, soit dans celui des déchets. Elle recrute principalement des titulaires de BTS, mais également de DUT ou provenant d'un cursus de licence.

Avis du comité d'experts

La formation est organisée autour d'un tronc commun de 350 heures, auquel s'ajoute un parcours optionnel de 90 heures « eaux » ou « déchets ». Sur l'ensemble de l'année, les étudiants reçoivent donc 440 heures d'enseignement présentiel. Ils participent également à un projet tuteuré qui compte pour 150 heures et suivent un stage de 12 semaines. L'ensemble de ces enseignements permet de répondre globalement aux objectifs professionnels de la formation, à savoir former des techniciens qui occuperont des postes dans les structures publiques ou privées du domaine de l'eau et des déchets. La liste des métiers fournie atteste de l'adéquation de la formation avec les objectifs annoncés, même si une prédominance des postes occupés dans le domaine de l'eau est notable, comparativement au domaine « déchets ». Le contenu des enseignements aurait pu être plus détaillé, en particulier pour les unités d'enseignement (UE) des deux parcours spécifiques.

La LP est rattachée au champ *Matière, environnement, énergies* qui regroupe l'ensemble des formations à caractère scientifique du CUFR Champollion. Cependant, très peu d'interactions entre les formations de ce champ sont explicitées. Le lien avec les équipes de recherche est assuré par la présence d'enseignants-chercheurs du CUFR et de l'UPS qui enseignent dans la formation. Cependant les thématiques de recherches locales sont assez éloignées du cœur de métiers de la LP.

Au niveau inter-régional, de nombreuses formations sont proposées soit dans le domaine de l'eau, soit dans celui des déchets. Cette LP est la seule à proposer cette double compétence.

L'équipe pédagogique est composée de membres des différentes structures associées à la LP (CUFR, lycées, professionnels, UPS). Elle se réunit à l'occasion des jurys au moins deux fois par an et assure les missions classiques d'organisation et de pilotage de la formation. Les professionnels extérieurs (environ 20 personnes, de structures publiques et privées) sont associés à l'équipe pédagogique pour participer à différentes tâches : jurys, recrutements, conseil de perfectionnement. En outre, ils assurent environ 40 % des enseignements et participent à l'encadrement de stages et des projets tuteurés.

L'effectif de la licence professionnelle (LP) est limité à 20 étudiants par an qui sont recrutés parmi 80 à 90 candidats. Environ un tiers sont issus de la région Midi-Pyrénées. Le recrutement est donc principalement national. Les recrutés sont très majoritairement titulaires d'un BTS (70 %), la proportion de DUT et de L2 étant de 16 % et 6 % respectivement. Les taux de réussite sont très élevés, supérieurs à 95 %.

Les données concernant l’insertion professionnelle des trois dernières promotions (2011-2013) indiquent des taux d’insertion variables (de 44 à 86 %), quelquefois assez faibles (44 % pour l’enquête à 10 mois portant sur la promotion 2013). Selon le dossier, seulement deux tiers des embauches se font dans le domaine de la formation, et l’insertion professionnelle locale des diplômés est faible. Parallèlement, les poursuites d’études atteignent de 12 à 26 %, ce qui est trop élevé pour une formation professionnalisante.

Le pilotage de la formation est réalisé par une équipe pédagogique s’appuyant sur un conseil de perfectionnement composé d’enseignants, de professionnels extérieurs et d’étudiants. Les modalités de pilotage ne sont toutefois pas précisées dans le dossier.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Des enseignants-chercheurs du CUFR et de l'UPS participent aux enseignements de la LP (25 % du volume horaire global), mais les axes de recherche des laboratoires locaux ne sont pas dans la thématique de la LP.
Place de la professionnalisation	En plus de l’organisation d’un projet professionnel et personnel (PPP), la LP utilise les dispositifs de professionnalisation mis en place par l’établissement (jeudis de l’insertion). Outre leur rôle pédagogique, les plateformes technologiques constituent un lieu d’échange pertinent entre étudiants et professionnels.
Place des projets et stages	<p>Les projets tuteurés sont réalisés en lien avec une des plateformes technologiques. Ils correspondent à un réel travail en équipe et répondent à des demandes des entreprises partenaires. Ils constituent une bonne préparation au stage en entreprise.</p> <p>Les stages en entreprise durent 12 semaines. Leur recherche incombe aux étudiants qui sont aidés dans leur démarche par le réseau des anciens élèves. Ils sont évalués sur rapport écrit et soutenance orale par un tuteur universitaire et un professionnel extérieur.</p>
Place de l’international	La LP ne développe pas de partenariat spécifique avec l’international et n’a pas bénéficié des actions menées par l’établissement dans ce domaine.
Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite	<p>Le recrutement se fait sur dossier et entretien individuel, avec un ratio d’environ quatre dossiers pour une place, traduisant une bonne attractivité. Toutefois, de plus en plus de désistements sont signalés dans le dossier, qui semblent être dus à la concurrence des autres licences professionnelles.</p> <p>Aucun dispositif spécifique d’aide à la réussite n’est mentionné, hormis les accompagnements classiques pour les projets tutorés et les stages.</p> <p>Il n’est pas fait mention de passerelles ou de dispositif d’orientation</p>
Modalités d’enseignement et place du numérique	<p>La répartition cours/travaux dirigés/travaux pratiques n’est pas toujours précisée, ni la localisation des enseignements. Les informations concernant l’accès aux technologie de l’information et de la communication dans l’enseignement (TICE) et l’enseignement des langues étrangères sont partielles.</p> <p>La procédure de validation des acquis de l’expérience (VAE) a été mise en place pour l’année 2013/2014, il n’y a donc pas de recul pour juger cette procédure.</p> <p>Les dispositifs spécifiques pour étudiants handicapés, étudiants sportifs ou autres particularités ne sont pas mentionnés, mais ces critères sont cadrés à l’échelle du champ de formation.</p>

Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants, d'attribution des crédits ECTS et de délivrance du diplôme sont cadrées à l'échelle du champ de formation. Toutefois, la part de contrôle continu et des évaluations sous forme orale n'est pas quantifiée, même s'il est mentionné que ces modes d'évaluation se développent.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un document (« passeport de la Lpro ») permet de suivre efficacement l'assiduité de l'étudiant. L'équipe pédagogique rédige en outre, en partenariat avec les acteurs socio-économiques et d'anciens étudiants, un guide des compétences à acquérir.
Suivi des diplômés	L'observatoire de la vie étudiante de l'établissement réalise des enquêtes à 30 mois, auxquelles s'ajoute des enquêtes menées par l'équipe pédagogique à 6, 18 et 24 mois. Le suivi est donc bien mis en place, mais les informations fournies et leur utilisation sont peu explicitées dans le dossier.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement (CdP) a été mis en place selon le cadrage de l'établissement. Il rassemble des enseignants de la composante et de structures extérieures, des étudiants actuels et anciens et des professionnels. Le compte rendu de CdP fourni dans le dossier, indique qu'il joue correctement son rôle (amélioration de la formation, prise en compte des évolutions). L'équipe pédagogique réalise une réelle analyse critique des points faibles de la formation.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée par l'établissement, via des enquêtes en ligne portant sur l'organisation générale et sur des enseignements spécifiques. Les taux de réponse sont jugés faibles (25 %) et le dispositif manque d'adhésion de la part d'une partie de l'équipe pédagogique.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une bonne adéquation entre les objectifs professionnels et les contenus pédagogiques, notamment dans le domaine de l'eau.
- L'existence de plateformes technologiques qui permettent la mise en place de projets tuteurés de qualité.

Points faibles :

- Des données trop fragmentaires sur l'insertion professionnelle.
- Une insertion professionnelle problématique à deux niveaux : faible dans le domaine des déchets, forte en dehors du champ de la formation.
- Un faible accompagnement de l'étudiant dans son projet professionnel.

Conclusions :

La formation proposée répond aux objectifs visés, néanmoins, dans sa rédaction, le dossier fait beaucoup plus référence à la problématique « eau » et qu'à celle des « déchets », alors que les effectifs de cette option deviennent majoritaires. L'aspect « déchets » est très orienté vers les déchets de l'assainissement, les autres types de déchets (et les modes de traitement associés) pourraient être plus abordés. Une réflexion sur la lisibilité de la formation (voire de son titre) pourrait également être menée.

Concernant l'insertion professionnelle, une partie des diplômés (environ un tiers) ne s'insère pas dans le domaine de la formation. Cette situation pourrait sûrement être améliorée par la mise en place de l'apprentissage et une meilleure ouverture vers les entreprises locales.

Enfin, les responsables font une analyse critique pertinente de la formation et montrent une réelle volonté d'en améliorer les points faibles, ce qui est positif pour l'avenir de cette formation.

Observations de l'établissement

La Directrice,

Au Directeur de la Section des
Formations et diplômes

HCERES

Objet : observations rapports HCERES des formations du CUFR Champollion

Monsieur le Directeur,

Suite aux rapports d'évaluations des formations du CUFR Champollion, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la liste exhaustive des formations n'appelant pas d'observations de la part de l'établissement.

La Directrice,



Brigitte Pradin



PJ : Annexe Liste des diplômes sans observations.

ANNEXE : Liste des diplômes sans observations

LICENCES

Licence LLCER - S3LI160011088-011329-RT

Licence Lettres Modernes S3LI160011082-010769-RT

Licence Droit - S3LI160011068-010948-RT

Licence AES - S3LI160011080-010946-RT

Licence Histoire - S3LI160011081-010029-RT

Licence Informatique - S3LI160011089-010256-RT

Licence Mathématiques - S3LI160011090-010259-RT

Licence STAPS - S3LI160011092-011279-RT

LICENCES PROFESSIONNELLES

Licence professionnelle EPRE - S3LP160011072-010226-RT

Licence professionnelle 3M - S3LP160011075-010239-RT

Licence professionnelle CGPI - S3LP160011076-010241-RT

Licence professionnelle DCFO - S3LP160011077-010243-RT

Licence professionnelle EBD - S3LP160011078-010247-RT

Licence professionnelle GCPISH - S3LP160011079-010249-RT

MASTERS

Master Psychologie - S3MA160011052-010854-RT

Master Droit public - S3MA160011055-011133-RT

Master Droit notarial - S3MA160011057-011009-RT

Master Droit privé - S3MA160011059-011022-RT

Master SCI - S3MA160011070-011057-RT

Master MAP - S3MA160011135-011417-RT.